
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 1^{er} JUIN 1871.

NATURALISATION ORDINAIRE.

Rapport fait, au nom de la commission, par M. DELCOUR.

Demande du sieur Pierre-Paul STRUIS.

MESSIEURS,

Le sieur Struis demande la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est né à Neer (partie cédée du Limbourg), le 29 juin 1843. Son père, arrivé en Belgique en 1836, s'est établi à Lommel, en 1837, où, le 27 avril, il a épousé une Belge, Jeanne Boeset, née à Lommel, en 1815.

En 1843, les époux Struis furent obligés de se rendre à Neer, pour affaires de famille ; c'est dans cette commune, qu'est né le pétitionnaire, pendant le séjour momentané qu'y firent ses parents. Ces derniers revinrent à Lommel, en août 1843.

Le père Struis a obtenu la naturalisation ordinaire le 5 janvier 1846 ; il fut nommé pontonnier à Lille-Saint-Hubert, commune qu'il habite depuis cette époque.

Aux termes de l'art. 4 de la loi du 27 septembre 1835, son fils aurait pu acquérir la qualité de Belge en faisant, dans l'année de sa majorité, la déclaration prescrite à cet effet devant l'autorité communale de son domicile ou de sa résidence ; il a négligé de remplir cette formalité, parce qu'il se croyait Belge par le fait de la naturalisation de son père. Mais, en 1850, ayant demandé un emploi dans l'administration des douanes, sa demande fut rejetée, parce qu'il avait conservé sa qualité d'étranger.

Le pétitionnaire a satisfait, en 1863, aux lois sur la milice, ainsi qu'il résulte du certificat L. L. annexé à sa demande.

La conduite du sieur Struis est excellente ; sa moralité est attestée par un certificat délivré par M. le bourgmestre de la commune de Lille-Saint-Hubert.

Les autorités consultées ont émises un avis favorable. Votre commission, après avoir constaté que le pétitionnaire réunit les conditions prescrites par la loi, vous propose de prendre sa demande en considération. Le sieur Struis, est dispensé, en sa qualité de Limbourgeois, en vertu de la loi du 30 décembre 1853, du paiement du droit d'enregistrement établi par la loi du 15 février 1844.

Le Président-Rapporteur,

C. DELCOUR.